

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU DEPARTEMENT DU NORD**

Numéro

2021 - 62

Septembre

SOMMAIRE

**Conseil départemental
Réunion du 1^{er} juillet 2021**

Modalités d'élection du Président du
Conseil départemental 5

Modalités d'élection des membres de la
Commission permanente autres que le
Président 10

Délégations du Conseil départemental au
Président du Conseil départemental 18

Délégations du Conseil départemental à
la Commission permanente du Conseil
départemental 23

Election des Conseillers départementaux
dans les commissions chargées de la
commande publique et de la gestion des
services publics 26

Désignations au sein du conseil
d'administration du Service
Départemental d'Incendie et de Secours
(SDIS) 29

Composition du conseil d'administration
de l'OPH Partenord Habitat et désignation
des représentants du Département 32

DECISIONS
CONSEIL DEPARTEMENTAL
DU 1^{ER} JUILLET 2021

1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210701-304024-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juillet 2021

Affiché le 1 juillet 2021

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 01 JUILLET 2021
SEANCE DU 1 JUILLET 2021**

Suite à la convocation en date du 28 juin 2021

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Bernard BAUDOUX, Doyen d'âge

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Gérald DARMANIN, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Roger VICOT, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

OBJET : Modalités d'élection du Président du Conseil départemental

Vu le rapport DAJAP/2021/229

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 dans sa rédaction de l'article 8 de la loi N°2021-689 du 31 mai 2021

Vu le procès-verbal de l'élection du Président du Conseil départemental

DECIDE à la majorité:

- Monsieur Christian POIRET est élu Président du Conseil départemental à la majorité absolue des membres de l'Assemblée au 1^{er} tour de scrutin.
-

Le quorum a été vérifié à l'ouverture de la séance à 14 h 03.

81 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 1 pouvoir.

Résultats du vote :

Les résultats du vote ont été annoncés par le doyen d'âge, Président de séance, à 15 h 18.

Nombre de votants :	82 (y compris le votant par procuration)
N'ont pas pris part au vote :	0
Bulletins blancs :	2
Vote nul et enveloppe vide :	0
Nombre de suffrages exprimés :	80

Ont obtenu :

Christian POIRET :	52
Didier MANIER :	13
Charles BEAUCHAMP :	9
Stéphanie BOCQUET :	6
Majorité absolue des membres de l'Assemblée :	42

Bernard BAUDOUX
Doyen d'âge

DEPARTEMENT DU NORD

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 1^{ER} JUILLET 2021

PROCES-VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES

ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le 1^{er} juillet 2021, le Conseil départemental du Nord a procédé à l'élection de son Président selon les modalités relatées au présent procès-verbal.

Les opérations de vote se sont déroulées sous la surveillance du bureau de vote ainsi composé :

Président : M. Bernard BAUDOUX, Doyen des membres présents, président de séance
Secrétaire : M. Benjamin CAILLIERET, plus jeune conseiller départemental, secrétaire de séance
Assesseurs : M. Jean-Noël VERFAILLIE
Mme Isabelle FERNANDEZ
Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON
Monsieur Laurent PERIN

Nombre de candidats : 4

Noms des candidats :

M. Charles BEAUCHAMP

Mme Stéphanie BOCQUET

M. Didier MANIER

M. Christian POIRET

Accomplissement des vérifications d'usage :

Le Doyen, Président du bureau de vote, a vérifié que l'urne est installée et qu'elle est vide. Il a fait procéder à sa fermeture, et a reçu la clé de la première serrure.

La clé de la 2^e serrure est remise à Mme Isabelle FERNANDEZ, assesseur.

Le Doyen, Président du bureau de vote, a également vérifié que la liste d'émargement et le procès-verbal des opérations électorales sont disposés sur la table de vote.

Le Doyen, Président du bureau de vote, a aussi vérifié que le matériel de vote est disposé sur la table de décharge, à proximité de l'isoloir, soit :

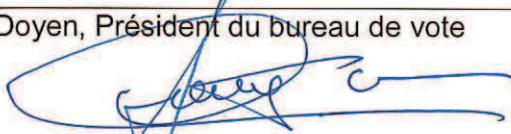
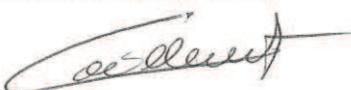
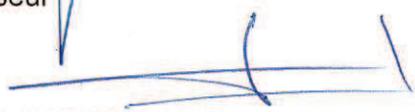
- Une enveloppe ;
- Un bulletin au nom de chacun des candidats ;
- Un bulletin blanc.

Il a vérifié la disponibilité de ces enveloppes et bulletins pendant toutes les opérations de vote.

Réclamations consignées par les candidats, par les délégués des candidats et par les électeurs.

Procès-verbal dressé à Lille, sur 3 pages, le 1^{er} juillet 2021.

Signature des membres du bureau de vote :

Doyen, Président du bureau de vote  Bernard BAUDOUX	Secrétaire du bureau de vote  Benjamin CAILLIERET
Assesseur  Jean-Noël VERFAILLIE	Assesseur N'a pu signer Isabelle FERNANDEZ
Assesseur  Isabelle ZAWIEJA-DENIZON	Assesseur  Laurent PERIN

2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210701-304025-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 juillet 2021

Affiché le 6 juillet 2021

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 01 JUILLET 2021
SEANCE DU 1 JUILLET 2021**

Suite à la convocation en date du 28 juin 2021

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Gérald DARMANIN, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Roger VICOT, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX.

OBJET : Modalités d'élection des membres de la Commission permanente autres que le Président

Vu le rapport DAJAP/2021/230

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 dans sa rédaction issue de l'article 8 de la loi N°2021-689 du 31 mai 2021

DECIDE à l'unanimité:

- de fixer la composition de la Commission Permanente (outre le Président du Conseil Départemental, Président de droit de la Commission Permanente) comme suit :
 - 15 Vice-Présidents,
 - 66 autres membres.

Pour l'élection des membres de la Commission Permanente autres que le Président du Conseil Départemental :

PREND ACTE, à l'issue d'une suspension de séance d'une heure, à compter de 16h06, et dans les conditions prévues par l'article L.3122-5 du code général des collectivités territoriales :

- qu'un consensus a été trouvé sur une liste unique de 81 noms composée alternativement de candidats de chaque sexe, et classés par canton ;
- qu'en application du 3^e alinéa de l'article L.3122-5 précité, les nominations entrent en application immédiatement, la liste des membres étant jointe à la présente délibération ;
- que la présentation des candidats dans l'ordre alphabétique des cantons ne permettant pas de présenter les candidatures aux postes de Vice-présidents, il y a lieu de procéder à l'élection de ceux-ci.

Pour l'élection des Vice-présidents :

Après lecture par le Président de la liste de 15 candidats aux postes de Vice-présidents, chacun étant affecté à un poste du premier au quinzième vice-président, les groupes d'élus d'opposition déclarant ne pas vouloir prendre part à un vote au scrutin secret sur l'élection des Vice-présidents, et le Président proposant, dans les conditions de l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales de ne pas recourir au scrutin secret,

DECIDE A L'UNANIMITE de ne pas recourir au scrutin secret mais à un vote à main levée.

DECIDE A L'UNANIMITE que les Vice-présidents sont :

1 ^{re}	Vice-Présidente :	Mme Doriane BECUE
2 ^{ème}	Vice-Président :	M. Max-André PICK
3 ^{ème}	Vice-Président :	M. Jean-Luc DETAVERNIER
4 ^{ème}	Vice-Président :	M. Patrick VALOIS
5 ^{ème}	Vice-Président :	M. Nicolas SIEGLER
6 ^{ème}	Vice-Présidente :	Mme Marie TONNERRE
7 ^{ème}	Vice-Présidente :	Mme Sylvie CLERC-CUVELIER
8 ^{ème}	Vice-Présidente :	Mme Frédérique SEELS
9 ^{ème}	Vice-Président :	M. Valentin BELLEVAL
10 ^{ème}	Vice-Président :	M. Jean-Noël VERFAILLIE
11 ^{ème}	Vice-Présidente :	Mme Martine ARLABOSSE
12 ^{ème}	Vice-Présidente :	Mme Marie CIETERS
13 ^{ème}	Vice-Présidente :	Mme Barbara COVOET
14 ^{ème}	Vice-Président :	M. Mickaël HIRAUX
15 ^{ème}	Vice-Président :	M. Loïc CATHELAIN

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 04.

81 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 1 pouvoir.

Vote n° 1 sur la composition de la commission permanente intervenu à 16 h 05 :

Au moment du vote, 81 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	1
Absent sans procuration :	0
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	82 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	82
Majorité des suffrages exprimés :	42
Pour :	82 (Groupe Union Pour le Nord, Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord – Groupe Ecologiste, Europe, Ecologie, Les Verts et Génération.s, Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Madame DENYS, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote N°2.

Vote n° 2 sur l'élection des Vice-présidents intervenu à 17 h 07.

Au moment du vote, 76 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	4
Absents sans procuration :	2
N'ont pas pris part au vote :	27 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord – Groupe Ecologiste, Europe, Ecologie, Les Verts et Génération.s)
Ont pris part au vote :	53 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions :	3 (Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Total des suffrages exprimés :	50
Majorité des suffrages exprimés :	26
Pour :	50 (Groupe Union Pour le Nord)
Contre :	0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE

Qualité	Prénom	NOM	Cantons
Mme	Caroline	SANCHEZ	DOUAI
M.	Charles	BEAUCHAMP	ANICHE
Mme	Maryline	LUCAS	ANICHE
M.	Philippe	WAYMEL	ANNOEULLIN
Mme	Marie	CIETERS	ANNOEULLIN
M.	Pierre-Michel	BERNARD	ANZIN
Mme	Michelle	GREAUME	ANZIN
M.	Michel	PLOUY	ARMENTIERES
Mme	Sylvie	DEL RUE	ARMENTIERES
M.	Bernard	BAUDOUX	AULNOYE-AYMERIES
Mme	Agnès	DENYS	AULNOYE-AYMERIES
M.	Jean-Claude	DULIEU	AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
Mme	Isabelle	CHOAIN	AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
M.	Sébastien	SEGUIN	AVESNES-SUR-HELPE
Mme	Aude	VAN CAUWENBERGE	AVESNES-SUR-HELPE
M.	Stéphane	DIEUSAERT	BAILLEUL
Mme	Marie	SANDRA	BAILLEUL
M.	Nicolas	SIEGLER	CAMBRAI
Mme	Sylvie	LABADENS	CAMBRAI
M.	Yannick	CAREMELLE	LE CATEAU-CAMBRESIS
Mme	Sylvie	CLERC-CUVELIER	LE CATEAU-CAMBRESIS
M.	Frédéric	BRICOUT	CAUDRY
Mme	Anne-Sophie	BOISSEAUX	CAUDRY
M.	Julien	GOKEL	COUDEKERQUE-BRANCHE
Mme	Barbara	BAILLEUL	COUDEKERQUE-BRANCHE
M.	Régis	CAUCHE	CROIX
Mme	Barbara	COEVOET	CROIX

M.	Michel	LEFEBVRE	DENAIN
Mme	Isabelle	ZAWIEJA-DENIZON	DENAIN
M.	Grégory	BARTHOLOMEUS	DUNKERQUE 1
Mme	Christine	DECODTS	DUNKERQUE 1
M.	Paul	CHRISTOPHE	DUNKERQUE 2
Mme	Martine	ARLABOSSE	DUNKERQUE 2
M.	François-Xavier	CADART	FACHES THUMESNIL
Mme	Frédérique	SEELS	FACHES THUMESNIL
M.	Mickaël	HIRAUX	FOURMIES
Mme	Carole	DEVOS	FOURMIES
M.	Bertrand	RINGOT	GRANDE-SYNTHE
Mme	Isabelle	FERNANDEZ	GRANDE-SYNTHE
M.	Valentin	BELLEVAL	HAZEBROUCK
Mme	Monique	EVARD	HAZEBROUCK
M.	Jacques	HOUSSIN	LAMBERSART
Mme	Marie-Laurence	FAUCHILLE	LAMBERSART
M.	Sébastien	LEPRETRE	LILLE 1
Mme	Elisabeth	MASSE	LILLE 1
M.	Loïc	CATHELAIN	LILLE 2
Mme	Marie	CHAMPAULT	LILLE 2
M.	Simon	JAMELIN	LILLE 3
Mme	Céline	SCAVENNEC	LILLE 3
M.	Laurent	PERIN	LILLE 4
Mme	Stéphanie	BOCQUET	LILLE 4
M.	Maël	GUIZIOU	LILLE 5
Mme	Anne	MIKOLAJCZAK	LILLE 5
M.	Roger	VICOT	LILLE 6
Mme	Valérie	CONSEIL	LILLE 6
M.	Jean-Noël	VERFAILLIE	MARLY
Mme	Béatrice	DESCAMPS-MARQUILLY	MARLY
M.	Nicolas	LEBLANC	MAUBEUGE
Mme	Marie-Paule	ROUSSELLE	MAUBEUGE
M.	Jean-Luc	DETAVERNIER	ORCHIES
Mme	Marie-Hélène	QUATREBOEUFS	ORCHIES
M.	Max-André	PICK	ROUBAIX 1
Mme	Karima	ZOUGGAGH	ROUBAIX 1
M.	Benjamin	CAILLIERET	ROUBAIX 2

Mme	Soraya	FAHEM	ROUBAIX 2
M.	Eric	RENAUD	SAINT-AMAND-LES-EAUX
Mme	Claudine	DEROEUX	SAINT-AMAND-LES-EAUX
M.	Frédéric	DELANNOY	SIN-LE-NOBLE
Mme	Josyane	BRIDOUX	SIN-LE-NOBLE
M.	Luc	MONNET	TEMPLEUVE
Mme	Charlotte	PARMENTIER-LECOCQ	TEMPLEUVE
M.	Vincent	LEDOUX	TOURCOING 1
Mme	Marie	TONNERRE	TOURCOING 1
M.	Gérald	DARMANIN	TOURCOING 2
Mme	Doriane	BECUE	TOURCOING 2
M.	Laurent	DEGALLAIX	VALENCIENNES
Mme	Valérie	LETARD	VALENCIENNES
M.	Didier	MANIER	VILLENEUVE D'ASCQ
Mme	Françoise	MARTIN	VILLENEUVE D'ASCQ
M.	Patrick	VALOIS	WORMHOUT
Mme	Anne	VANPEENE	WORMHOUT

Liste des Vice-Présidents

Qualité	Nom
1 ^{er} vice-président	Doriane BECUE
2 ^{ème} vice-président	Max-André PICK
3 ^{ème} vice-président	Jean-Luc DETAVERNIER
4 ^{ème} vice-président	Patrick VALOIS
5 ^{ème} vice-président	Nicolas SIEGLER
6 ^{ème} vice-président	Marie TONNERRE
7 ^{ème} vice-président	Sylvie CLERC
8 ^{ème} vice-président	Frédérique SEELS
9 ^{ème} vice-président	Valentin BELLEVAL
10 ^{ème} vice-président	Jean-Noël VERFAILLIE
11 ^{ème} vice-président	Martine ARLABOSSE
12 ^{ème} vice-président	Marie CIETERS
13 ^{ème} vice-président	Barbara COEVOET
14 ^{ème} vice-président	Mickael HIRAUX
15 ^{ème} vice-président	Loïc CATHELAIN

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210701-304028-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 juillet 2021

Affiché le 6 juillet 2021

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 01 JUILLET 2021
SEANCE DU 1 JUILLET 2021**

Suite à la convocation en date du 28 juin 2021

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Gérald DARMANIN, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Roger VICOT, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : François-Xavier CADART donne pouvoir à Frédérique SEELS, Yannick CAREMELLE donne pouvoir à Sylvie CLERC-CUVELIER, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX.

Absent(e)(s) : Soraya FAHEM.

OBJET : Délégations du Conseil départemental au Président du Conseil départemental

Vu le rapport DAJAP/2021/231

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 dans sa rédaction de l'article 8 de la loi N°2021-689 du 31 mai 2021

DECIDE à l'unanimité:

1) d'accorder au Président du Conseil départemental, pour la durée du mandat, et dans la continuité des délibérations antérieures, l'intégralité des délégations de compétence pouvant lui être accordées par le Conseil départemental et qui sont limitativement énumérées par différents articles du code général des collectivités territoriales, dans les limites suivantes :

- article L.3211-2 qui dresse un inventaire de délégations pouvant être données dans divers domaines et qui fait l'objet des précisions ci-dessous pour l'étendue et les limites de ces délégations ;
- article L.3221-10-1 pour tenter les actions en justice au nom du Département ou défendre la collectivité dans les actions intentées contre elle dans tous les cas où les juridictions judiciaires ou administratives, de droit commun ou spécialisées sont compétentes, tant en première instance, qu'en appel ou en cassation ;
- article L.3221-11 pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation (y compris la signature), l'exécution (y compris la résiliation) et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- article L.3221-12 pour exercer au nom du Département, les droits de préemption dont celui-ci est titulaire ou délégataire en application du code de l'urbanisme, y compris décider la préemption sur toute délégation du droit de préemption urbain qui serait décidée par la collectivité compétente au profit du Département, afin de permettre la réalisation d'une opération sous maîtrise d'ouvrage départementale ou concernant le Département ;
et pour autoriser également le président du Conseil départemental, pour la durée de son mandat, à déléguer l'exercice du droit de préemption du Département à l'occasion de l'aliénation d'un bien situé en zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles.
- article L.3221-12-1 pour prendre toute décision concernant le Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.).

2) de préciser les délégations accordées au Président du Conseil départemental sur la base de l'article L.3211-2 du code général des collectivités territoriales sur les points et dans les termes ci-dessous :

Emprunts, gestion active de la dette et lignes de trésorerie (article L.3211-2 CGCT)

Conformément aux dispositions de l'article L.3211-2 du code général des collectivités territoriales, afin de procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, de conduire une gestion active de la dette et de pouvoir mobiliser en tant que de besoin les lignes de trésorerie, le Conseil départemental délègue au Président pour la durée de son mandat le pouvoir :

- Emprunts et gestion de la dette :
 - de décider le lancement des consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour des emprunts nouveaux ou de refinancement et prendre toute mesure à cet effet,
 - de retenir et conclure les meilleures offres au regard des possibilités que représente le marché à un instant donné,
 - de décider et passer tous actes relatifs à la gestion active de la dette, y compris la passation et la résiliation des ordres sur opérations de couverture sur les contrats d'emprunts constitutifs du stock de la dette et les éventuelles nouvelles opérations,
 - de signer tous actes et documents nécessaires à l'exécution des décisions susmentionnées à des opérations financières de la gestion de la dette.

- Gestion de la trésorerie :
 - de décider le lancement des consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour des lignes de trésorerie et prendre toute mesure à cet effet,
 - de retenir et conclure les meilleures offres de lignes de trésorerie pour un montant maximum annuel de 200 millions d'euros,
 - de signer tous actes et documents nécessaires à l'exécution des décisions susmentionnées et des opérations financières de la gestion de la trésorerie du Département.

Délégations diverses (article L.3211-2 CGCT)

Le Conseil départemental délègue au Président les pouvoirs :

- d'arrêter et de modifier l'affectation des propriétés du Département utilisées par ses services publics ;
- de fixer les tarifs des copies réalisées, quel que soit le support utilisé, des expositions ou des malles pédagogiques ;
- de fixer les tarifs des droits d'entrée dans les équipements culturels départementaux (musées, Forum départemental des sciences, Abbaye de Vaucelles, la Maison Natale Charles de Gaulle, ...) ;
- de fixer les tarifs des publications, des catalogues ou des objets et produits dérivés mis en vente dans les boutiques des équipements culturels départementaux et par les Archives Départementales ;
- de fixer les tarifs des actes du Laboratoire Départemental ;
- de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- d'accepter les indemnités de sinistres afférentes aux contrats d'assurance ;
- de créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services départementaux ;
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- de fixer, dans les limites de l'estimation des services des domaines, le montant des offres de la collectivité à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- de fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- d'attribuer ou de retirer les bourses entretenues sur les fonds départementaux ;
- de prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine, relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire du Département.
- d'autoriser, au nom du Département, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont celui-ci est membre, dans la limite d'un montant unitaire de cotisation annuelle de 2 000 euros ;
- de solliciter de l'Etat, ou d'autres collectivités territoriales, des subventions qu'ils attribuent sur leurs fonds, lorsque l'autorisation de solliciter ces subventions n'a pas été donnée dans la délibération approuvant le projet ou lorsque ce projet ne nécessite pas de délibération ;
- de procéder au dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens du Département.

3) de fixer comme suit les dispositions communes à l'ensemble des délégations de la présente délibération :

En application du code général des collectivités territoriales l'exécution de ces délégations doit faire l'objet, au minimum, d'une information du Conseil départemental (article L.3211-2), de la Commission permanente (article L.3221-11) ou d'un compte-rendu du Président au Conseil départemental (article L.3221-10-1, L.3221-11, L.3221-12 et L.3221-12-1).

Sauf décision contraire du Conseil départemental, les délégations ainsi accordées valent pour la durée du mandat, à l'exception des délégations en matière d'emprunt dont l'article L.3211-2 du code général des collectivités territoriales précise qu'elles prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du Conseil départemental.

Conformément à l'article L.3221-13 du code général des collectivités territoriales, sauf disposition contraire dans la délibération portant délégation, le président peut subdéléguer les attributions confiées par le Conseil départemental dans les conditions prévues par l'article L.3221-3 (délégations aux vice-présidents et le cas échéant aux Conseillers).

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 16.

74 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 6 pouvoirs.

Vote intervenu à 17 h 17.

Au moment du vote, 74 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	6
Absents sans procuration :	2
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	80 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	80
Majorité des suffrages exprimés :	41
Pour :	80 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe écologiste, Europe Ecologie Les Verts et Génération.s - Mesdames BAILLEUL et DEROEUX, ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits)
Contre :	0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210701-304027-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 juillet 2021

Affiché le 6 juillet 2021

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 01 JUILLET 2021
SEANCE DU 1 JUILLET 2021**

Suite à la convocation en date du 28 juin 2021

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Gérald DARMANIN, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Roger VICOT, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : François-Xavier CADART donne pouvoir à Frédérique SEELS, Yannick CAREMELLE donne pouvoir à Sylvie CLERC-CUVELIER, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX.

Absent(e)(s) : Soraya FAHEM.

OBJET : Délégations du Conseil départemental à la Commission permanente du Conseil départemental

Vu le rapport DAJAP/2021/232

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 dans sa rédaction de l'article 8 de la loi N°2021-689 du 31 mai 2021

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder à la Commission permanente une délégation pour statuer dans les matières relevant du Conseil départemental à l'exception des décisions à prendre dans les domaines suivants :
 - 1) Décisions budgétaires et financières réservées au Conseil départemental par l'article L.3211-2 du code général des collectivités territoriales au titre des articles suivants du même code :
 - Article L.3312-1 : Débat d'Orientation Budgétaire, adoption du Budget Primitif, du Budget Supplémentaire et des Décisions Modificatives,
 - Article L.1612-12 : arrêt du Compte Administratif,
 - Article L.1612-14 : adoption de mesures de redressement de l'équilibre budgétaire sur proposition de la Chambre Régionale des Comptes,
 - Article L.1612-15 : décisions d'inscrire une dépense obligatoire après mise en demeure de la Chambre Régionale des Comptes ;
 - 2) Le règlement intérieur du Conseil départemental et les autres décisions d'organisation de la gouvernance, notamment les délégations accordées au Président du Conseil départemental, la constitution des commissions et la désignation de leurs membres ainsi que les décisions relatives aux conditions de l'exercice du mandat des conseillers départementaux :
 - Indemnités et avantages en nature des élus,
 - Moyens individuels et formation des élus,
Et plus généralement,
 - Les décisions qui auraient pour objet ou pour effet de compléter les garanties essentielles de l'exercice du mandat des conseillers départementaux ;
 - 3) Les débats d'orientation politique, la définition des politiques départementales et notamment les règles principales définissant les régimes d'aides et de subventions ;
 - 4) Les décisions à prendre sur les schémas et plans départementaux, et plus globalement les documents à caractère stratégique et de programmation d'importance au moins départementale ;
 - 5) La décision de recourir à une délégation de service public, une régie dotée de l'autonomie financière ou un contrat de partenariat ;
 - 6) La décision d'adhésion ou de retrait à des établissements publics, des Sociétés d'Economie Mixtes (SEM), des Sociétés Publiques Locales (SPL) et des Groupements d'Intérêt Public (GIP) ;
 - 7) Le rapport d'activité des services départementaux (article L.3121-21 du code général des collectivités territoriales) et le rapport du Préfet sur l'activité des services de l'Etat dans le Département (article L.3121-26 du code général des collectivités territoriales) ;
 - 8) Les décisions à prendre dans les domaines qui font l'objet de délégations du Conseil départemental au Président du Conseil départemental.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 17.

74 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 6 pouvoirs.

Vote intervenu à 17 h 17.

Au moment du vote, 74 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 6
Absents sans procuration : 2
N'ont pas pris part au vote : 0
Ont pris part au vote : 80 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0
Total des suffrages exprimés : 80
Majorité des suffrages exprimés : 41
Pour : 80 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste, Républicain : Pour l'Humain d'Abord !; Groupe écologiste, Europe Ecologie Les Verts et Génération.s ; Mesdames BAILLEUL, DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)
Contre : 0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210701-304031-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 7 juillet 2021

Affiché le

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 01 JUILLET 2021
SEANCE DU 1 JUILLET 2021**

Suite à la convocation en date du 28 juin 2021

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Gérald DARMANIN, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Roger VICOT, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : François-Xavier CADART donne pouvoir à Frédérique SEELS, Yannick CAREMELLE donne pouvoir à Sylvie CLERC-CUVELIER, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX.

Absent(e)(s) : Soraya FAHEM.

OBJET : Election des Conseillers départementaux dans les commissions chargées de la commande publique et de la gestion des services publics

Vu le rapport DAJAP/2021/233

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 dans sa rédaction issue de l'article 8 de la loi

DECIDE à l'unanimité:

- de ne pas procéder au scrutin secret ;
 - de constater un accord sur :
 - une liste unique de 5 candidats titulaires et 5 candidats suppléants pour la Commission d'appel d'offres
 - et une liste unique de 5 candidats titulaires et 5 candidats suppléants pour la Commission de délégation de service public
- et donc que les conditions du 4e alinéa de l'article L.3121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales sont remplies pour l'entrée en vigueur immédiate des nominations, conformément au tableau joint en annexe.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 18.

74 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 6 pouvoirs.

Vote intervenu à 17 h 18.

Au moment du vote, 74 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 6
Absents sans procuration : 2
N'ont pas pris part au vote : 0
Ont pris part au vote : 80 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions : 6 (Groupe Ecologiste, Europe Ecologie Les Verts, et Génération.s)
Total des suffrages exprimés : 74
Majorité des suffrages exprimés : 38
Pour : 74 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord – Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre : 0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil Départemental du Nord

ORGANISME	TEXTES DE REFERENCE	Durée du mandat	NOMBRE DE REPRESENTANTS	REPRESENTANTS DESIGNES Mandat 2015-2021	REPRESENTANTS DESIGNES au Conseil Départemental du 1er juillet 2021
Commission d'Appel d'Offres CAO	Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.1411-5 et L.1414-2	Suit le sort du mandat	<p align="center"><u>5 Conseillers départementaux titulaires</u></p> <p align="center"><u>5 Conseillers départementaux suppléants</u></p>	<p><u>En qualité de titulaires :</u> Mme Martine ARLABOSSE Mme Annie LEYS M. Jean-Marc GOSSET M. Bertrand RINGOT M. Bernard BAUDOUX</p> <p><u>En qualité de suppléants :</u> M. Maxime CABAYE M. Jean-Noël VERFAILLIE Mme Marie CIETERS Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT M. Michel LEFEBVRE</p>	<p><u>En qualité de titulaires :</u> M. Nicolas SIEGLER Mme Marie CIETERS M. Loïc CATHÉLAIN Mme Marie SANDRA M. Benjamin CAILLIÉRET</p> <p><u>En qualité de suppléants :</u> M. Régis CAUCHE M. François-Xavier CADART Mme Caroline SANCHEZ Mme Anne VANPEENE Mme Christine DECODTS</p>
Commission de délégation de service public	Code Général des Collectivités Territoriales, article L.1411-5	Suit le sort du mandat	<p align="center"><u>5 Conseillers départementaux titulaires</u></p> <p align="center"><u>5 Conseillers départementaux suppléants</u></p>	<p><u>En qualité de titulaires :</u> Mme Martine ARLABOSSE Mme Annie LEYS M. Jean-Marc GOSSET M. Benoît VANDEWALLE M. Jean-Claude DULIEU</p> <p><u>En qualité de suppléants :</u> M. Maxime CABAYE M. Jean-Noël VERFAILLIE Mme Marie CIETERS Mme Isabelle BULTE M. Éric RENAUD</p>	<p><u>En qualité de titulaires :</u> M. Nicolas SIEGLER Mme Marie CIETERS M. Loïc CATHÉLAIN Mme Marie SANDRA M. Benjamin CAILLIÉRET</p> <p><u>En qualité de suppléants :</u> M. Régis CAUCHE M. François-Xavier CADART Mme Caroline SANCHEZ Mme Anne VANPEENE Mme Christine DECODTS</p>

6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210701-304030-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 6 juillet 2021

Affiché le

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 01 JUILLET 2021
SEANCE DU 1 JUILLET 2021**

Suite à la convocation en date du 28 juin 2021

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Gérald DARMANIN, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Roger VICOT, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : François-Xavier CADART donne pouvoir à Frédérique SEELS, Yannick CAREMELLE donne pouvoir à Sylvie CLERC-CUVELIER, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX.

OBJET : Désignations au sein du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Vu le rapport DAJAP/2021/282

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 dans sa rédaction de l'article 8 de la loi N°2021-689 du 31 mai 2021

DECIDE à l'unanimité:

- de ne pas procéder au scrutin secret ;
 - de constater un accord sur une liste unique de 22 candidats titulaires et 22 candidats suppléants et donc que les conditions du 4e alinéa de l'article L.3121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales sont remplies pour l'entrée en vigueur immédiate des nominations, conformément au tableau annexé à la délibération.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 19.

74 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 6 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame FAHEM.

Vote intervenu à 17 h 20.

Au moment du vote, 75 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	6
Absent sans procuration :	1
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	81 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions :	6 (Groupe écologiste, Europe Ecologie Les Verts et Génération.s)
Total des suffrages exprimés :	75
Majorité des suffrages exprimés :	38
Pour :	75 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Mesdames BAILLEUL et DEROEUX, ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits)
Contre :	0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil Départemental du Nord

ORGANISME	TEXTES DE REFERENCE	Durée du mandat	NOMBRE DE REPRESENTANTS	REPRESENTANTS DESIGNES Mandat 2015-2021	REPRESENTANTS DESIGNES au Conseil Départemental du 1er juillet 2021
<p>Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)</p> <p align="right">dernières désignations : 06/02/2017, 09/10/2017 et 12/02/2018, 01/07/2019 et 14/12/2020</p>	<p>Code Général des Collectivités Territoriales, article L1424-27</p> <p>Code Général des Collectivités Territoriales, articles L1424-24-1 et L1424-24-2</p> <p>Sa composition est déterminée conformément aux dispositions de l'article L1424-26</p> <p>Convention de partenariat 2017-2021 du 19/12/2017</p>	<p>Suit le sort du mandat</p>	<p><u>Au Conseil d'Administration :</u> Le Président du Conseil départemental préside de droit ou l'un des membres du conseil d'administration désigné par lui</p> <p align="center">44 conseillers départementaux</p> <p align="center">22 titulaires 22 suppléants</p> <p><i>Si un suppléant est désigné en qualité de titulaire, il devra être remplacé par un autre suppléant</i></p>	<p align="center"><u>Au Conseil d'Administration</u></p> <p align="center">M. Jacques HOUSSIN <i>(par arrêté du 15/09/2020)</i></p> <p>22 titulaires M. Jacques HOUSSIN M. Nicolas SIEGLER Mme Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER M. Jean-Marc GOSSET Mme Barbara COEVOET Mme Joëlle COTTENYE M. Didier DRIEUX Mme Sylvia DUHAMEL Mme Françoise DEL PIERO M. Luc MONNET Mme Geneviève MANNARINO M. Gustave DASSONVILLE M. Régis CAUCHE M. François-Xavier CADART Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-SNIKLIKOWSKI Mme Annie LEYS Mme Carole DEVOS M. Maxime CABAYE Mme Isabelle MARCHYLLIE M. Bertrand RINGOT M. Henri GADAUT M. Eric RENAUD</p> <p>22 suppléants M. Bruno FIGHEUX Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE Mme Caroline SANCHEZ M. Michel PLOUY M. Arnaud DECAGNY M. Fabrice ZAREMBA M. Jean-Noël VERFAILLIE Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY Mme Marie TONNERRE Mme Marguerite CHASSAING M Paul CHRISTOPHE M. Jean-Luc DETAVERNIER Mme Marie CIETERS M. Mickaël HIRAUX M. Yves DUSART Mme Sylvie CLERC-CUVELIER Mme Anne-Sophie BOISSEAUX Mme Doriane BECUE M. Roméo RAGAZZO Mme Isabelle FERNANDEZ Mme Soraya FAHEM M. Charles BEAUCHAMP</p>	<p align="center"><u>Au Conseil d'Administration</u></p> <p align="center">1 représentant du Président <i>(à désigner par arrêté)</i></p> <p>22 titulaires M. Jacques HOUSSIN Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF M. Régis CAUCHE M. Nicolas SIEGLER Mme Béatrice DESCAMPS M. Sébastien SEGUIN Mme Barbara COEVOET Mme Martine ARLABOSSE M. Nicolas LEBLANC Mme Carole DEVOS M. Valentin BELLEVAL Mme Charlotte LECOCQ Mme Frédérique SEELS Mme Marie SANDRA Mme Sylvie DELRUE M. Eric RENAUD Mme Anne-Sophie BOISSEAUX Mme Marie TONNERRE Mme Marie-Paule ROUSSELLE M. Grégory BARTHOLOMEUS Mme Françoise MARTIN M. Michel LEFEBVRE</p> <p>22 suppléants Mme Valérie LIETARD M. Jean-Luc DETAVERNIER M. Laurent DEGALLAIX M. Mickaël HIRAUX Mme Karima ZOUGGAGH Mme Aude VAN CAUWENBERGE Mme Doriane BECUE M. Paul CHRISTOPHE Mme Marie-Laurence FAUCHILLE Mme Elisabeth MASSE Mme Monique EYRARD M. Luc MONNET Mme Caroline SANCHEZ M. Loïc CATHELAIN M. Frédéric BRICOUT M. Yannick CAREMELLE M. Vincent LEDOUX Mme Anne VANPEENE M. Philippe WAYMEL M. Julien GOKEL Mme Isabelle FERNANDEZ Mme Michelle GREAUME</p>

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210701-304029-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 7 juillet 2021

Affiché le

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 01 JUILLET 2021
SEANCE DU 1 JUILLET 2021**

Suite à la convocation en date du 28 juin 2021

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Gérald DARMANIN, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Roger VICOT, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : François-Xavier CADART donne pouvoir à Frédérique SEELS, Yannick CAREMELLE donne pouvoir à Sylvie CLERC-CUVELIER, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX.

OBJET : Composition du conseil d'administration de l'OPH Partenord Habitat et désignation des représentants du Département

Vu le rapport DAJAP/2021/239

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 dans sa rédaction de l'article 8 de la loi N°2021-689 du 31 mai 2021

DECIDE à l'unanimité:

- de fixer à 27 le nombre de membres du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat Partenord Habitat, sachant qu'il appartient au Conseil départemental de désigner 6 représentants pris en son sein et 9 personnalités qualifiées qui ont aussi la qualité de représentants du Département, ainsi que 2 représentants des associations ayant pour objet l'insertion ou le logement des personnes défavorisées ;
 - de ne pas procéder au scrutin secret ;
 - de constater, un accord sur une liste unique de candidats aux fonctions de représentants du Département au Conseil d'administration de l'OPH Partenord Habitat pour :
 - les 6 représentants membres de l'assemblée ;
 - 8 personnalités qualifiées, un siège restant à pourvoir ultérieurement ;
 - 1 représentant des associations, un siège restant à pourvoir ultérieurement.
 - et donc que les conditions du 4^e alinéa de l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales sont remplies pour l'entrée en vigueur immédiate des nominations, conformément au tableau ci-annexé.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 20.

75 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 6 pouvoirs.

Vote intervenu à 17 h 20.

Au moment du vote, 75 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 6

Absent sans procuration : 1

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 81 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions : 6 (Groupe écologiste, Europe Ecologie Les Verts et Génération.s)

Total des suffrages exprimés : 75

Majorité des suffrages exprimés : 38

Pour : 75 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste, Républicain : Pour l'Humain d'Abord !; Mesdames BAILLEUL, DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)

Contre : 0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil Départemental du Nord

ORGANISME	TEXTES DE REFERENCE	Durée du mandat	NOMBRE DE REPRESENTANTS A DESIGNER	REPRESENTANTS DESIGNES Mandat 2015-2021	REPRESENTANTS DESIGNES au Conseil Départemental du 1er juillet 2021
<p align="center">Office Public de l'Habitat PARTENORD</p> <p align="right">dernières désignations : 11/05/2015, 25/03/2019 et 16/12/2019</p>	<p align="center">Code de la Construction et de l'Habitat, article R.421-5</p>	<p align="center">Suit le sort du mandat</p>	<p align="center"><i>Composition du CA de 27 membres, 15 représentants du Département</i></p> <p align="center">au Conseil d'Administration : 6 conseillers départementaux</p> <p align="center">et</p> <p align="center">9 Personnalités qualifiées dont 3 ont la qualité d' élu d'une Collectivité territoriale ou d'un EPCI</p> <p align="center">2 représentants des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées, désignés par le Conseil Départemental</p>	<p>M. Max-André PICK Mme Martine ARLABOSSE M. Mickaël HIRAUX Mme Caroline SANCHEZ M. Nicolas SIEGLER Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT</p> <p><u>En qualité de Personnalités qualifiées :</u> M. Jean-Marcel GRANDAME Mme Marie-Pierre NONY M. Alain POYART M. Marc PILLIEZ M. Gérard DE RYCKER Mme Dany COLOMB M. Jacques PATIN</p> <p>Mme Véronique WAXIN</p>	<p>M. Max-André PICK Mme Caroline SANCHEZ Mme Martine ARLABOSSE M. Nicolas SIEGLER M. Jean-Noël VERFAILLIE M. Charles BEAUCHAMP</p> <p>Mme Sylvie ROBERT M. Jean-Marcel GRANDAME Un siège à pourvoir M. Alain POYART Mme Françoise DEL PIERO M. Dany COLOMB M. Marc PILLIEZ M. Gérard DE RYCKER M. Jean DESREUMAU</p> <p>M. Jacques PATIN Un siège à pourvoir</p>

Le Recueil des Actes Administratifs du Département peut être consulté :

A Lille

Hôtel du Département

51 rue Gustave Delory

Les Arcuriales

45 rue de Tournai (Batiment C)

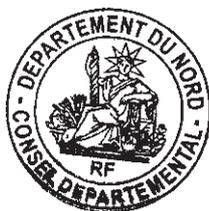
- Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
- Service Assemblées et Contrôle de la Légalité (1^{er} étage)

Dans d'autres lieux sur le territoire départemental

- Maison de Service au Public à Hondschoote - 1 rue de Cassel
- Maison de Service au Public à Le Cateau-Cambrésis - 13 place du Commandant Richez

Sur le site internet du Conseil Départemental du Nord

- www.lenord.fr



RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
Monsieur Régis RICHARD
Directeur Adjoint
Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
Les Arcuriales - 59800 LILLE
☎ 03.59.73.83.10

Préparation : Service Assemblées et Contrôle de la Légalité
☎ 03.59.73.85.16

Achévé d'imprimer le 10/09/2021
Imprimé à l'Hôtel du Département
59047 Lille Cedex

ISSN 0764 - 8146 - Dépôt Légal